

Rapport d'évaluation sommaire de l'initiative VDMD

Renseignements sur l'établissement

Nom de l'entreprise	IAMGOLD Corporation
Nom de l'établissement	Westwood (WW)
Adresse	Mine Westwood C.P. 970 Rouyn-Noranda Québec J9X 5C8
Pays d'opération	Canada
Produits / métaux produits sur place	Opérations minières : Or
Types d'opérations inclus dans le champ d'application :	
Activités minières	<input checked="" type="checkbox"/>
Mélange de concentrés	<input type="checkbox"/>
Fusion	<input type="checkbox"/>
Raffinage	<input type="checkbox"/>
Hydrométallurgie	<input type="checkbox"/>
Autre (veuillez expliquer)	
Types d'infrastructures inclus dans le champ d'application :	
Routes	<input type="checkbox"/>
Transport ferroviaire	<input type="checkbox"/>
Ports	<input type="checkbox"/>
Autre (veuillez expliquer)	<input type="checkbox"/>

Vérificateur et renseignements sur la vérification

Nom de l'entreprise	EEM Gestion ESS Inc.
Confirmation que tous les vérificateurs impliqués dans la vérification sont des fournisseurs de service de vérification accrédités	Oui
Dates des activités de vérification (jj/mm/aaaa – jj/mm/aaaa)	21/10/2024 – 25/10/2024
Période de vérification	2024
Résumé de la méthodologie de vérification	<p>La vérification a été réalisée conformément aux principes énoncés dans les normes et documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ISO 19011:2018 – <i>Lignes directrices pour l'audit des systèmes de gestion</i>;

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mandat des vérificateurs</i> de l'Association minière du Canada (dernière mise à jour : 11 mars 2024); et, • <i>Guide de vérification VDMD</i> de l'Association minière du Canada (dernière mise à jour : 11 mars 2024). <p>Les tâches et activités entreprises au cours du processus de vérification sont résumées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les auto-évaluations des installations et les pièces justificatives ont été mises à la disposition des vérificateurs avant la vérification; • Les preuves ont été recueillies au moyen d'entretiens et de documents et dossiers soumis; • Les informations recueillies ont été évaluées en fonction des critères énoncés dans les protocoles des normes de performance évalués; et, • Une réunion de clôture a eu lieu. <p>Fusion des standards VDMD et Copper Mark</p> <p>Étant donné qu'IAMGOLD a décidé de participer au test pilote de fusion des standards VDMD et Copper Mark, les ajouts suivants ont été apportés à l'approche de vérification externe, conformément aux exigences du projet pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant la vérification, une analyse sommaire des informations publiques disponibles a été effectuée par EEM et par Copper Mark. L'objectif était d'orienter l'échantillonnage du vérificateur sur les aspects les plus matériels des activités d'IAMGOLD; • Le plan de vérification a été soumis à l'AMC et Copper Mark pour revue; • Le rapport final de la vérification sera partagé avec Copper Mark; et, • Les résultats de la vérification seront rendus publics sur les sites web de l'AMC et de Copper Mark. <p>Ce rapport de vérification, qui contient la conclusion d'audit et la déclaration d'audit, a été rédigé.</p>
Résumé des activités de vérification	<ul style="list-style-type: none"> • Une réunion de lancement a eu lieu pour préparer la vérification; • Le client a soumis des documents et enregistrements pour examen par le vérificateur; • Une réunion d'ouverture a eu lieu le matin du 21 octobre 2024; • La collecte de preuves a été réalisée au moyen d'entretiens sur le site et de revue de documents et d'enregistrements soumis par courrier électronique ou stockés sur un portail MS Teams; • Des notes de travail ont été prises par les vérificateurs; • Une tentative a été faite pour contacter un nombre représentatif de communautés d'intérêts (CI) externes répertoriées par Westwood, selon la méthode Squeglia c=0 pour un niveau de qualité acceptable de 90 %. Parmi les sept (7) CI sélectionnés, quatre (4) ont répondu; • La cible à atteindre pour le nombre total de personnes interrogées à la mine Westwood a été fixée à 28 travailleurs et sous-traitants en fonction des critères de représentativités de Copper Mark. Ce chiffre a été obtenu en calculant la racine carrée de la taille totale de la population. Durant la vérification, au total 40 travailleurs et entrepreneurs ont été rencontrés dans un endroit calme afin qu'ils se sentent confortables. Les rencontres

	<p>ont été réalisées individuellement et en groupe. Les sujets abordés étaient liés aux éléments pertinents recueillis lors de la vérification des protocoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une réunion de clôture a eu lieu dans l'après-midi du 28 octobre 2024; et, • Le présent rapport a été produit.
Une visite sur place a-t-elle été effectuée ?	Oui

Résumé des conclusions

Remarque : Les cotes qui ont été modifiées à la suite de la vérification externe sont mises en évidence en **gras**. La justification des changements de note est fournie en *italique* dans la colonne « Commentaires » de la note modifiée correspondante.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
Relations avec les Autochtones et les communautés (version CAN 3.0, février 2021)		
1. Détermination des communautés d'intérêts (CI)	AA	<p>WW a un processus en place qui permet l'identification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des communautés d'intérêts locales sous-représentées; • Des communautés d'intérêts concernées de façon indirecte ou par des enjeux précis (par exemple, les organisations non gouvernementales provinciales, nationales ou internationales). <p>Les communautés d'intérêts sont invitées à s'exprimer sur l'approche adoptée par WW afin d'identifier les communautés d'intérêts. Les communautés d'intérêts participent à l'élaboration et mise à jour des processus.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédure de l'identification des CI et la gestion des communications (septembre 2024) • Registre des communautés d'intérêts 2024 • Manuel de gestion Relations avec les autochtones et les collectivités (octobre 2024) • Comptes rendus des comités de suivi composés de membres d'IAMGOLD Westwood et des communautés d'intérêts • Fiches synthèse - Risques sociaux VDMD : ateliers d'identification des risques
2. Échange et dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts	A	<p>WW a mis en place des processus documentés d'échange et de dialogue avec les communautés d'intérêts, développés en collaboration avec ces derniers.</p> <p>Des processus sont en place afin que la haute direction et les communautés d'intérêts concernées examinent, à une fréquence régulière et prédéfinie, les résultats en matière d'échange et de dialogue avec les communautés d'intérêts.</p> <p>Les communications sont rédigées dans la langue des communautés d'intérêts (si elles en font la demande) et elles sont rédigées de façon claire et compréhensible.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>La documentation pertinente est mise à la disposition des communautés d'intérêts en vue d'être examinée par celles-ci dans un délai raisonnable et elle est facilement accessible.</p> <p>Des processus sont en place permettant d'identifier les besoins des communautés d'intérêts en matière de renforcement des capacités afin de leur permettre de participer efficacement aux discussions sur les enjeux qui les intéressent ou qui les préoccupent.</p> <p>De la formation sur l'échange et le dialogue est donnée au personnel désigné et celle-ci comprend du contenu adapté aux cultures locales.</p> <p>WW produit un rapport public traitant des échanges avec les communautés d'intérêts. Celui-ci détaille les mesures de communication utilisées pendant la période visée ainsi que les sujets/thèmes abordés.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Registre des communautés d'intérêts 2024 • Comptes rendus comité de suivi disponibles sur le site web de Westwood • Procédure fonctionnement du Comité de suivi de la mine Westwood • Bilan annuel 2024 - comité de suivi - Fayole et Grand-Duc - 9 octobre 2024 et disponible sur le site d'IAMGOLD • Mise à jour trimestrielle des risques présentée à la haute direction • Formations obligatoires pour les superviseurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation « Les Saisons des peuples » Diversité culturelle en contexte minier ○ Formation sur les droits autochtones • Rapport de développement durable 2023
<p>3. Échange et dialogue efficaces avec les communautés autochtones</p>	<p>A</p>	<p>La haute direction de WW démontre son engagement en matière d'échange et de dialogue avec les peuples autochtones via la politique d'engagement avec les autochtones ainsi que l'entente de coopération entre IAMGOLD Corporation et la première nation Abitibiwinni adoptée en principe en 2021. Les négociations pour bonifier l'entente sont toujours en cours. Cet engagement respecte l'esprit du Cadre stratégique sur l'exploitation minière et les peuples autochtones de l'initiative VDMD et permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'encourager un processus d'échange et de dialogue continu et significatif; • D'établir des relations respectueuses; • D'obtenir le consentement préalable, libre et éclairé de la communauté autochtone affectée avant d'entreprendre de nouveaux projets ou des agrandissements susceptibles d'avoir des répercussions sur leurs droits; • De veiller à ce que la communauté autochtone ait un accès équitable aux occasions au sein de l'entreprise; • D'offrir des bénéfices durables à la communauté autochtone touchée.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>Des processus sont en place pour échanger avec les communautés autochtones directement touchées, ces processus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cherchent à comprendre ce qui est important pour les communautés autochtones, notamment les sites d'importance culturelle, la manière dont leurs droits et leurs intérêts peuvent être touchés, et la façon d'atténuer les inconvénients possibles à ces droits et intérêts; • Tiennent compte des langues, des traditions, des coutumes, de la gouvernance autochtone et des processus d'échange et de dialogue déjà mis en œuvre par les communautés autochtones; • Sont conçus pour favoriser l'établissement de relations respectueuses et la tenue d'échanges constructifs en vue d'obtenir et de maintenir un soutien exhaustif et continu; • Veillent à ce que le savoir traditionnel, culturel et spirituel des communautés et des organismes autochtones locaux soit sollicité au besoin et utilisé avec respect pour appuyer les décisions et améliorer les pratiques. <p>WW et ses communautés autochtones directement touchées collaborent pour cibler les possibilités de collaboration à l'échelle locale. Celles-ci peuvent comprendre, sans s'y limiter, des initiatives en matière d'éducation de formation et d'emploi, des occasions d'affaires, des possibilités de revenus et des projets de développement économique. L'entente de collaboration avec la Première nation Abitibiwinni est composée de tables pour aborder ces points.</p> <p>WW cherche à s'entendre avec les communautés autochtones directement touchées lorsque ses activités ont une incidence sur les sites d'importance culturelle.</p> <p>Des processus ont été adoptés et mis en œuvre afin d'assurer la compétence des employés désignés et/ou leur fournir de la formation portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les responsabilités du promoteur en matière de consultation; • L'histoire, les traditions et les droits des peuples autochtones touchés; et, • La sensibilisation et les échanges interculturels. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entente de collaboration avec la Première nation Abitibiwinni (discussions et consultation du document confidentiel) • Courriels et échanges entre IAMGOLD et les membres de la première nation Abitibiwinni • Compte-rendu de négociations avec la première nation Abitibiwinni (discussions seulement) • Certificat de formation « Les Saisons des peuples » Diversité culturelle en contexte minier • Certificat de formation sur les enjeux autochtones contemporains et les réalités et droits autochtones en juin 2024

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Formation mobilisation sur la partie prenante : l'AMQ offre cette formation • Registre opportunité d'affaire avec Abitibiwinni et Pikogan • Demandes de commandites par le Conseil de la première nation Abitibiwinni pour des activités de Pow Wow à Pikogan, classique de golf ainsi qu'un tournoi de hockey. Ces commandites ont été approuvées par IAMGOLD • Comptes-rendus des comités de suivi
<p>4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés</p>	<p>A</p>	<p>WW a des processus en place pour échanger avec les communautés d'intérêts (CI) sur l'identification, la priorisation et l'évitement ou l'atténuation des risques potentiels et réels liés aux activités de WW qui touchent directement les CI.</p> <p>En ce qui concerne la priorisation des risques potentiels et réels, les processus tiennent compte de la pertinence des éléments suivants pour les CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les risques sociaux qui peuvent être attribuables à la présence de WW ○ Les risques environnementaux susceptibles d'affecter directement les communautés, notamment les risques associés à la gestion des résidus miniers, le cas échéant ○ Les risques quant à la santé et la sécurité des communautés <p>Les processus d'échange et de dialogue comprennent des mesures visant à faciliter et à encourager la participation des CI sous-représentées et à déterminer quelles CI sont les plus touchées par les risques potentiels et réels identifiés</p> <p>Des plans d'action visant à prioriser les impacts ont été élaborés en collaboration avec les CI concernées et sont actuellement mis en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les plans d'action comprennent l'identification d'objectifs et de cibles pertinentes à atteindre, et ces objectifs font l'objet d'un suivi, d'un examen et d'une gestion adaptative en collaboration avec les CI touchées ○ Les plans d'action tiennent compte du fait que les mesures d'atténuation peuvent également se traduire par une optimisation des bénéfices pour les CI. <p>Des processus sont en place pour échanger avec les CI concernées sur l'identification et la priorisation des occasions d'optimiser les bénéfices dont elles peuvent tirer profit et qui pourraient, notamment, comprendre l'approvisionnement local et des possibilités d'emploi.</p> <p>Des plans d'action visant à prioriser les occasions d'optimiser les bénéfices ont été élaborés à travers les échanges avec les CI concernées et sont actuellement mis en œuvre. Les plans d'action comprennent l'identification d'objectifs et de cibles pertinentes, lesquelles font ensuite l'objet d'un suivi, d'un examen et d'une gestion adaptative en collaboration avec les CI touchées.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>Des processus sont en place pour échanger avec les CI concernées à propos des contributions de WW aux initiatives de développement communautaire. Ces contributions sont communiquées au public.</p> <p>Des données de références relatives aux risques prioritaires sont recueillies.</p> <p>Des mesures sont adoptées pour assurer le suivi de la mise en œuvre et de l'efficacité des plans d'action.</p> <p>Les résultats sont examinés avec les CI touchées sur une base régulière et prédéterminée.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entente de collaboration avec la Première nation Abitibiwinni (discussions et consultation du document confidentiel) • Courriels et échanges entre IAMGOLD et les membres de la première nation Abitibiwinni • Compte-rendu de négociations avec la première nation Abitibiwinni (discussions seulement) • Fiches synthèse de l'analyse des risques (ateliers interactifs réalisés avec les CI le 30 septembre 2024) • Manuel de gestion section 6.1.3 détaille la priorisation et la participation des membres des comités de suivi pour identifier, prioriser et atténuer les risques potentiels • Comptes rendus des comités de suivi • Analyse des risques sociaux, bilans mensuels et plan d'actions 2023 • Cartographie des parties prenantes 2024 • Planification budgétaire annuelle (opportunité pour les communautés d'intérêts) locales, par exemple Fond régional pour l'entretien des infrastructures récréatives • Programme de subvention salariale • Rapport de développement durable 2023 • Rapport ESG 2023
5. Système de réaction aux communautés d'intérêts	AAA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de A à AAA.</i></p> <p>Des systèmes sont en place pour transmettre les plaintes aux échelons supérieurs lorsque le système de rétroaction ne permet pas d'y donner suite adéquatement.</p> <p>Le système de rétroaction prévoit un suivi auprès des utilisateurs une fois le processus terminé.</p> <p>Un examen de l'efficacité du système de rétroaction a été effectué, et les mesures correctives identifiées ont été mises en œuvre.</p> <p><u>Preuves examinées</u></p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de signalement général 2023 • Manuel de gestion – Relations avec les Autochtones et les collectivités (octobre 2024) • Registre de signalements - Général et dommages matériels, qui sont documentés et mis à jour par le Conseiller – Communication 2024 • Registre de risques sociaux et environnementaux touchant les CI (août 2024) • Bilan des comités de suivi 2024 • Convention collective de travail (valide jusqu'au 30 novembre 2025) détaillant le processus de griefs et d'arbitrage • Compte rendu du comité de suivi 30 septembre 2024 - le système de rétroaction a été présenté aux CI et a été approuvé par ces derniers • Politique en matière de dénonciation (2023)
Santé et sécurité (version décembre 2020)		
1. Engagement et obligation de rendre des comptes	A	<p>Les engagements sont définis et approuvés par la haute direction de WW et sont conformes à l'esprit du Cadre sur la sécurité et la santé de l'AMC.</p> <p>Un processus est en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à WW sont au courant des engagements de la société en matière de sécurité et de santé.</p> <p>Les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont comprises à tous les échelons.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel de gestion Santé et sécurité approuvé en octobre 2024 • Politique corporative de santé et sécurité adoptée par le site révisée en novembre 2024 • Processus accueil des entrepreneurs (2023) • Calendrier annuel des activités de prévention (2023 et 2024 en cours) • Organigrammes • Matrice RACI • Rapports de performance ESS • Statistique sécurité mensuelle • Observations de tâche
2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan	A	<p>Un système documenté de gestion de la sécurité et de la santé a été établi, mis en œuvre et maintenu. Il comprend au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des objectifs et des cibles, avec plans à l'appui • Des processus de détermination des dangers, d'évaluation et de contrôle des risques

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • L'identification des dangers à conséquences graves et des contrôles critiques associés • Un programme d'hygiène industrielle • Des rôles et des responsabilités définis et documentés en matière de gestion de la santé et de la sécurité • Des inspections en milieu de travail • La tenue des dossiers de santé et de sécurité <p>WW a alloué des ressources pour établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer le système de gestion de la santé et de la sécurité et valider l'efficacité des contrôles.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel de gestion Santé et sécurité approuvé en octobre 2024 • Registre des risques (version 2024) avec les moyens de contrôles • Programme espace clos (novembre 2023) • Procédure travail en hauteur (version courante au moment de la vérification) • Programme de cadenassage (version courante au moment de la vérification) • Programme gestion des contraintes thermiques (version courante au moment de la vérification) • Carte de travail avant le début du quart • Carte AST • Intelex pour la gestion des incidents • Calendrier annuel des activités de prévention (inspections planifiées pour les membres de la direction) • Statistiques mensuelles pour les employés et les entrepreneurs (TRIR et DART) • Programme de santé et hygiène au travail (2024) • Revue mensuelle de sensibilisation sur des thèmes SST (sécurité machines, SIMDUT, gestion des énergies, espaces clos, etc.)
3. Formation, comportement et culture	A	<p>Un programme de formation en santé et sécurité, documenté et pleinement fonctionnel est en place. Il inclut les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des besoins de formation pour les employés, y compris l'examen des aptitudes et compétences requises, ainsi que l'orientation des employés, des entrepreneurs et des visiteurs sur le site. • Le programme de formation est mis en œuvre et comprend un mécanisme de contrôle. • Les registres de formation sont entretenus.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Des ressources sont allouées pour permettre la mise en œuvre et l'entretien du programme de formation. • Les stagiaires sont évalués en fonction de leurs compétences lorsque les tâches comprennent des exigences en matière de santé et de sécurité. • Les formateurs sont qualifiés pour fournir des programmes de formation en santé et sécurité. • La formation comprend la détermination et le contrôle des dangers axés sur des mesures de prévention et d'action proactive. • Un programme d'observation de tâches appuie et renforce la formation pour garantir que des vérifications de sécurité régulières et un encadrement encourageant des comportements et des pratiques sûrs au travail. • WW a des mécanismes en place pour la participation des travailleurs dans la détermination des dangers, l'évaluation des risques et la détermination des contrôles, en prenant en compte les commentaires des travailleurs au moment de fixer des objectifs de santé et de sécurité au travail. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Matrice de compétences par poste • Répertoire de formation disponible dans SharePoint • Cognibox pour la gestion des formations et des compétences • Manuel de gestion Santé et sécurité approuvé en octobre 2024 • Registre des risques (version 2024) avec les moyens de contrôle • Formations d'accueil générales et sectorielles • Organigramme formation • Certificats de compétence des formateurs • Contenu formation chariot élévateur et boulonneuse fait lien avec les procédures, les risques, les contrôles, etc. • Rapport journalier de l'apprenant (examen pratique d'accompagnement) • Évaluations de formation • Carte de travail (SSE) • Registre contrôle terrain • Campagne bien être
4. Surveillance et rapports	A	<p>WW documente des rapports de surveillance et de déclaration en matière de santé et sécurité qui comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des mesures du rendement clairement définies, appliquées de manière uniforme, évaluées régulièrement (y compris par rapport aux performances plus larges de l'industrie) et rapportées à l'interne.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de performance sont utilisées pour analyser les tendances afin d'éclairer les décisions et de guider l'amélioration continue. • Un programme de surveillance qui comprend le suivi et la déclaration interne des points forts et des points à améliorer, l'inspection et la surveillance en matière de santé-sécurité et d'hygiène industrielle, le contrôle de la santé ainsi que les enquêtes et le suivi lors d'incidents. • Un programme d'audit de la santé et de la sécurité, assorti de vérifications de la conformité et du système de gestion menées en conformité avec le plan de vérification. • Les programmes de surveillance et d'audit mettent l'accent sur les dangers à conséquence significative. • Une évaluation annuelle de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion de la santé et de la sécurité à WW et des recommandations en matière d'amélioration continue. • Une évaluation régulière du rendement en matière de santé et de sécurité par la direction pour favoriser l'amélioration continue et éclairer les décisions. • Les résultats de la surveillance du milieu de travail et de l'inspection et les mesures de suivi sont enregistrés et communiqués au sein de WW. • Le rendement en matière de santé et sécurité est communiqué au public au moins une fois par an. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel de gestion SST approuvé en octobre 2024 • Calendrier des activités de prévention • Rapports mensuels et trimestriels • Communications hebdomadaires Bons retours sur plusieurs sujets favorisant la SST • Inspections planifiées et inspections hygiène industrielle (échantillonnage) • Les rencontres MBA de chaque matin qui fait un retour sur les événements de la veille • Objectifs, cibles et KPIs pour SST • Suivi mensuel par la direction • Analyse des tendances et plan de réduction des risques • Rapport de VCESST 2024 • Rapport de développement durable 2023 • Rapport ESG 2023 • Communications sur les échantillonnages pour la surveillance en hygiène industrielle

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
5. Rendement	AA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de A à AA.</i></p> <p>Les objectifs de rendement de WW incluent les entrepreneurs sur place.</p> <p>La direction de WW participe à la mise en place, à l'examen et à l'amélioration du rendement dans l'atteinte des objectifs.</p> <p>Les résultats de rendement sont communiqués aux employés et aux entrepreneurs sur place.</p> <p>WW ne compte aucun accident mortel au cours de l'année de déclaration.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs, cibles et KPIs pour SST. • Suivi mensuel par la direction. • Présentation Bilan 2024 à la direction • Comparaison avec l'AMQ et la CNESST, comparaison avec d'autres mines dans le monde faite par RBC Capital Markets (juin 2024) • Analyse des tendances et plan de réduction des risques. • Programme de gestion des entrepreneurs.
Planification de la gestion de crises et des communications – Corporatif (OUI ou NON) (version novembre 2022)		
1 Préparation en matière de gestion de crises et des communications	OUI	<p>Le chef de la direction approuve et soutient la gestion de crises et la planification des communications. Des menaces et des risques crédibles pour IAMGOLD ont été identifiés et des protocoles ont été établis pour faire face aux menaces et aux risques identifiés.</p> <p>Le siège social d'IAMGOLD a évalué les menaces et les risques identifiés par les sites, incluant Westwood et les a pris en compte dans la planification de l'entreprise, lorsque pertinent.</p> <p>Une équipe corporative de gestion de crises a été mise en place au sein d'IAMGOLD, dont les rôles et responsabilités sont bien définis.</p> <p>Un mécanisme de notification est en place pour alerter l'équipe de gestion de crises d'IAMGOLD en cas de crise.</p> <p>Le Vice-président Relations avec les investisseurs a été désigné comme le porte-parole des médias et a été formé.</p> <p>Les principales coordonnées des médias et des parties prenantes ont été préparées et un système est en place pour faire le suivi de l'engagement des médias et des parties prenantes.</p> <p>Un plan corporatif de gestion de crise et de communication a été élaboré et constitue un document contrôlé.</p> <p>Tous les membres de l'équipe corporative de gestion de crises ont reçu le plan corporatif de gestion de crises et des communications, ainsi que les principales coordonnées des personnes-ressources.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>Un centre de contrôle des crises (physique et virtuel via la plateforme Teams) a été établi et ce dernier est outillé adéquatement.</p> <p>Des mécanismes de communication ont été établis pour alerter les employés en cas de crise et leur fournir des mises à jour.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Corporate Crisis Management Plan (version novembre 2024) • Exemples de courriels de test des notifications • IAMGOLD Corporate Management Plan (CCMP) Crisis Communications Guidelines (confidentiel, examen sur place uniquement) • Des preuves de formation du porte-parole • Des preuves de formation de l'équipe corporative de gestion de crises sur le plan corporatif de communications et de gestion de crises
2. Révision	OUI	<p>Le plan de gestion de crises et des communications corporatif d'IAMGOLD est révisé et mis à jour annuellement et au besoin.</p> <p>Le mécanisme qui notifie l'équipe corporative de gestion de crises est mise à l'essai deux fois par année.</p> <p>Les coordonnées des personnes-ressources (médiats et parties prenantes) sont passées en revue et mises à jour au moins deux fois par année.</p> <p>Les mécanismes d'alerte destinés aux employés, pour les mises à jour et les situations de crise, sont mis à l'essai minimalement une fois par année.</p> <p>Des processus sont en place pour s'assurer que les nouveaux membres de l'équipe corporative de gestion de crises sont familiers avec le plan corporatif de gestion de crises et des communications dans une période de deux mois suivant leur arrivée dans l'équipe.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Corporate Crisis Management Plan (version novembre 2024) • Exemples de courriels de test des notifications • IAMGOLD Corporate Management Plan (CCMP) Crisis Communications Guidelines (confidentiel, examen sur place uniquement) • Des preuves de formation de l'équipe corporative de gestion de crises sur le plan corporatif de communications et de gestion de crises
3. Formation	OUI	<p>Des exercices de simulation de crises sont réalisés en salle de conférence une fois par année.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de simulation complète avec le site Essakane le 28 novembre 2023

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> Rapport de simulation (tabletop) au niveau corporatif le 9 décembre 2024
Planification de la gestion de crises et des communications – Site (OUI ou NON) (version novembre 2022)		
1 Préparation en matière de gestion de crises et des communications	OUI	<p>WW a identifié des menaces et des risques crédibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> Des protocoles ont été élaborés afin de répondre aux menaces et aux risques identifiés. WW a communiqué au siège social les menaces et les risques identifiés. <p>Une équipe locale de gestion de crise a été mise en place, avec des rôles et des responsabilités définis.</p> <p>Un mécanisme de notification est en place pour aviser l'équipe locale de gestion de crises en cas de crise.</p> <p>Un porte-parole des médias a été identifié et a suivi une formation.</p> <p>Les coordonnées des principaux médias et intervenants ont été préparées et un système est en place pour faire le suivi de l'engagement auprès des médias et des intervenants.</p> <p>Le plan local de gestion de crises et de communication a été élaboré et constitue un document contrôlé.</p> <p>Tous les membres de l'équipe locale de gestion de crises ont reçu le plan local de communication et de gestion des crises et les principales coordonnées des personnes-ressources.</p> <p>Un centre de contrôle a été établi et ce dernier est équipé de façon adéquate.</p> <p>Des mécanismes ont été mis en place pour alerter les employés en cas de crise et les informer de mises à jour.</p> <p>Les communautés d'intérêts pertinentes ont eu l'occasion de s'impliquer dans la préparation du plan local de gestion des crises.</p> <p>Des rencontres annuelles ont lieu avec les membres dirigeants des autorités locales d'intervention d'urgence.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Manuel de gestion des communications en temps de crise (révisé et approuvé en octobre 2024) PMU document maitre approuvé en octobre 2024 Liste des risques et crises potentiels disponibles dans SharePoint Registre des risques et protocoles Organigramme gestion de crises Preuve de formation du porte-parole sur les communications en cas de crise Scénarios / tables d'intervention

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> Note de service exemple évènement sismique hors site le 24 juin 2024 Comptes-rendus des comités de suivi Liste des communautés d'intérêts locales, régionale et nationale Échange de courriels avec les autorités locales d'intervention d'urgence (Sûreté du Québec, Service incendie).
2. Révision	OUI	<p>Le plan de gestion de crises et des communications de WW est révisé et mis à jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il y a un changement de personnel parmi les gens impliqués dans la mise en œuvre du plan; Lorsqu'il y a un changement au niveau des activités de WW, Au moins tous les deux ans. <p>Le mécanisme qui notifie l'équipe corporative de gestion de crises est mis à l'essai deux fois par année.</p> <p>Les coordonnées des personnes-ressources (médiats et parties prenantes) sont passées en revue et mises à jour au moins deux fois par année.</p> <p>Les mécanismes d'alerte destinés aux employés, pour les mises à jour et les situations de crise, sont mis à l'essai minimalement une fois par année.</p> <p>Le plan local de gestion de crises est partagé avec le siège social.</p> <p>Des processus sont en place pour s'assurer que les nouveaux membres de l'équipe corporative de gestion de crises sont familiers avec le plan de gestion de crises et des communications dans une période de deux mois suivant leur arrivée dans l'équipe.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Manuel de gestion des communications en temps de crise (révisé et approuvé en octobre 2024) PMU document maitre approuvé en octobre 2024 Liste des risques et crises potentiels disponibles dans SharePoint Plan d'intervention d'urgence (2023) Scénarios / tables d'intervention Test mensuel par courriel Coordonnées des personnes-ressources Politique de formation révisée en juillet 2023
3. Formation	OUI	<p>Des exercices (simulation) de table sont effectués sur une base annuelle. Des simulations de crise complètes sont réalisées tous les 3 ans.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise à l'essai gestion des résidus le 30 juillet 2024

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de simulation inclut les recommandations, les actions avec les responsables et les priorités • Les actions gérées dans Intalex • Rapport d'exercice d'évacuation sous-terre (2023-11-21) avec un plan d'action détaillant les actions correctives, les responsables et les échéanciers
Prévention du travail des enfants et du travail forcé (OUI ou NON) (version juin 2019)		
1. Prévention du travail forcé	OUI	<p>Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée sont en place pour veiller à n'astreindre personne au travail forcé, y compris la servitude pour dettes, le travail servile ou le travail non volontaire en milieu carcéral.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention collective (valide jusqu'au 30 novembre 2025) • Politique de congés annuels (révision 2024) • Politique d'horaire de travail (révision 2022) • Politique de rémunération (2019) • Norme en matière de discrimination, de harcèlement et de violence au travail • Politique en matière de droits de la personne • Déclaration sur l'esclavage moderne • Code de conduite des fournisseurs (2021) • Manuel de gestion – Milieu de travail (octobre 2024)
2. Prévention du travail des enfants	OUI	<p>Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée ont été mis en place pour veiller à ce qu'aucune personne de moins de 18 ans n'exécute un travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de compromettre sa santé, sa sécurité ou sa moralité – comme prévu par la législation nationale ou l'autorité compétente.</p> <p>Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée ont été mis en place pour s'assurer qu'aucun enfant de moins de 15 ans n'est embauché.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Note de service sur le processus d'embauche et dossier nouvel employé • Manuel de gestion – Milieu de travail (octobre 2024)
Changements climatiques (version mars 2021)		
1. Gestion des changements	A	Il existe une stratégie d'IAMGOLD en matière de changements climatiques et elle est soutenue par des actions définies, notamment

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
climatiques sociétale		<p>l'intégration de la stratégie dans la planification d'entreprise pour les activités existantes et les nouveaux projets.</p> <p>Les structures du conseil d'administration et de la direction, les obligations de reddition de compte, les responsabilités et les processus de production de rapports liés à la gouvernance des risques et opportunités liés aux changements climatiques sont en place.</p> <p>Les risques significatifs et les opportunités liés aux changements climatiques ainsi que leur impact sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise sont identifiés, évalués et gérés.</p> <p>Les documents démontrant le respect des critères ci-dessus sont rendus publics sur une base annuelle.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre version mars 2021 • Manuel de gestion Changements climatiques (version préliminaire septembre 2024) • Fichier comptabilisation de diesel, Énergir, hydro, consommation des explosifs • Métrio : les données sont rentrées annuellement • IAMGOLD 2022 Climate action report • Présentation: réduire la consommation du gaz naturel et du diesel • Organigramme • Matrice RACI • Présentation sur l'avancement des projets en changements climatiques et revue des objectifs (2024) • IAMGOLD – Rapport annuel de développement durable 2023 • IAMGOLD – Rapport ESG 2023
2. Gestion des changements climatiques au niveau de l'installation	A	<p>WW a mis en place un système de base de gestion de l'énergie et des émissions de GES. Ce système comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un processus de collecte de données et de surveillance adapté à la consommation d'énergie et aux sources d'émissions de GES sur le site. • Une définition claire des rôles et responsabilités pour la gestion de la performance énergétique et des émissions de GES. • La sensibilisation et compréhension, par l'opérateur, des paramètres influençant la performance énergétique et actions (de l'opérateur) pour optimiser la performance énergétique du système pour les utilisations énergétiques ou les sources d'émissions de GES significatives. • La prise en compte de l'énergie et des émissions de GES dans la planification des activités, y compris les critères de conception, le cas échéant.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Une revue de direction annuelle. <p>Un processus de gestion des impacts climatiques physiques et de l'adaptation, qui comprend les éléments suivants, est établi et comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation et identification des impacts physiques potentiels du climat, impliquant une revue de l'analyse planifiée à des intervalles préétablie. • La prise en compte des risques résultant des impacts physiques potentiels du climat dans les processus décisionnels pertinents de l'installation. • L'identification, priorisation et mise en œuvre, par le biais d'une planification opérationnelle, de mesures d'adaptation qui répondent aux impacts climatiques physiques identifiés. <p>Un processus est en place pour sensibiliser les employés et les entrepreneurs à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, y compris les engagements pertinents d'IAMGOLD et les objectifs de WW.</p> <p>WW évalue le niveau d'importance de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques par rapport aux communautés d'intérêts pertinentes ou affectées et s'engage comme il convient.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de la gestion de l'énergie et des émissions des GES corpo adoptée (version mars 2021) • Manuel de gestion : engagements de Westwood • Présentation: ségrégation et identification des sources significatives • Fichier WW énergie et GES de WW - 2024 • Manuel de gestion des changements climatiques (2024) • Registre des réfrigérants • Métrio pour les données VOC, SOx • Déclarations annuelles à l'INRP • Asset Risk and Opportunity Summary Report (2022) détaille les risques de sécheresse et inondations sur les finances et décrit les moyens d'adaptation ainsi que les opportunités • Formation VDMD - rappel des objectifs et des projet (15 et 16 octobre 2024) • Présentation sur l'avancement des projets en changements climatiques et revue des objectifs (2024) • Rapport mensuel met à jour les infos en matière de GES (septembre 2024 et juillet 2024) envoyé et présenté au corporatif • Revue annuelle 2024 changements climatiques • Rapport trimestriel avec le DG de WW et mensuel avec le corporatif • Comptes-rendus avec les comités de suivis

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
<p>3. Objectifs de performance et rapports de l'installation</p>	<p>A</p>	<p>Des objectifs de performance ont été établis et sont reliés aux émissions de GES des champs d'application 1 et 2.</p> <p>WW a élaboré et mis en œuvre un plan d'action au niveau de son installation. Il comprend des étapes claires à court et à long terme pour atteindre les objectifs de performance.</p> <p>Des progrès sont démontrés par rapport aux objectifs de performance.</p> <p>La production de rapports annuels publics comprend les indicateurs et les objectifs reliés aux émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et utilisés pour l'évaluation de la performance.</p> <p>Les informations sur l'évaluation par l'installation des impacts physiques potentiels du climat et les plans ou actions pour gérer les risques</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur l'avancement des projets changements climatiques (diapo 5) détaille l'échéancier des objectifs • Objectifs de performance Westwood 2024 • Manuel de gestion changements climatiques (octobre 2024) • Revue annuelle 2024 en changements climatiques • Rapport développement durable 2023 • Rapport ESG 2023
<p>Gestion du maintien de la biodiversité (version CAN 2.0, mars 2020)</p>		
<p>1. Engagement, reddition de comptes et communications de l'entreprise en matière de conservation de la biodiversité</p>	<p>A</p>	<p>L'engagement démontré par la haute direction de WW respecte l'esprit du Cadre stratégique sur les mines et la conservation de la biodiversité ainsi que la hiérarchie des mesures d'atténuation afin d'atteindre les résultats déclarés en matière de biodiversité.</p> <p>L'engagement a été communiqué aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernées.</p> <p>Les rôles, les responsabilités et le mécanisme de reddition de comptes nécessaires à la mise en œuvre de l'engagement sont clairs et les ressources ont été allouées pour appuyer celui-ci.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique corporative de gestion de biodiversité adoptée par le site (version mars 2021) • Manuel de gestion de conservation de la biodiversité approuvé en octobre 2024 • Présentation de sensibilisation à la formation d'accueil • Formation biodiversité (15 octobre 2024) • Compte rendu comité de suivi Grand-Duc 5 juin 2024 : discussion de la biodiversité (suivi des couleuvres, projets de compensation, projets en cours, etc.)

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu de la rencontre comité de suivi 30 septembre 2024 • Organigramme (équipe environnement) • Matrice RACI • Fichier budget alloué à la conservation de la biodiversité
<p>2. Planification et mise en œuvre du maintien de la biodiversité à l'échelle de l'établissement</p>	<p>A</p>	<p>Un plan ou un système de gestion des aspects significatifs de la biodiversité a été mis en œuvre à WW. Le plan ou le système de gestion comprend au moins les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des impacts et des risques potentiels pour la biodiversité; • L'identification des objectifs spécifiques concernant les aspects significatifs de la biodiversité; • L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action visant expressément les objectifs établis en matière de biodiversité; • L'assignation de responsabilités aux employés pour la gestion de la conservation de la biodiversité; • L'inclusion de la sensibilisation à la conservation de la biodiversité dans les programmes de formation destinés au personnel concerné; • La consultation des principales communautés d'intérêts (p. ex. : gouvernements, communautés autochtones et organismes de conservation) sur la gestion de la conservation de la biodiversité; • Un suivi et des rapports réguliers à la haute direction de WW sur la mise en œuvre du plan de conservation de la biodiversité et les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs fixés dans ce domaine. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de répercussions environnementales du développement de la mine Silver Stack (1979) • Plan de l'étude de suivi des effets sur l'environnement (ESEE) du 6e cycle Étude de suivi biologique, IAMGOLD Corporation - Mine Doyon (2019) par AECOM • Plan de l'étude de suivi des effets sur l'environnement (ESEE) du 7e cycle - Étude de suivi biologique, IAMGOLD Corporation - Mine Doyon (juin 2023) par AECOM • Bilan biodiversité version 2024 partagé avec la direction • Manuel de gestion de conservation de la biodiversité approuvé en octobre 2024 • Plan de compensation: cabanes à oiseaux, hirondelles, projet Fayole: agrandissement d'une frayère • Registre des risques env. inclut la biodiversité avec les moyens de contrôle (révision septembre 2024) • Approbation du plan de restauration pour le site minier Doyon grand-duc approuvé par le ministère en juillet 2024. En consultation avec les premières nations.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Registre des communautés d'intérêts (cartographie de 2024) • Comptes-rendus des comités de suivi • Rapport de développement durable 2023 • Rapport ESG 2023 • Rapport d'avancement de biodiversité - septembre 2024 présenté au comité de direction
3. Production de rapports sur le maintien de la biodiversité	A	<p>WW produit des rapports sur la conservation de la biodiversité, y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des rapports internes sur la conservation de la biodiversité appuyant les processus décisionnels de la direction à l'échelle de IWW; • Des rapports publics fréquents sur le rendement en matière de conservation de la biodiversité. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre annuelle de direction • Rapport d'avancement de biodiversité - septembre 2024 présenté au comité de direction • Rapport mensuel portant sur la biodiversité • Rapport de développement durable 2023 • Rapport ESG 2023
Intendance de l'eau (version CAN 1.0, novembre 2018)		
1. Gouvernance de l'eau	AAA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de de A à AAA.</i></p> <p>Un audit externe a été réalisé en décembre 2024 par M. G. Carle de la firme EEM afin de confirmer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le degré de conformité des pratiques de WW en matière d'intendance de l'eau avec le Cadre stratégique sur l'intendance de l'eau de l'initiative VDMD; • si les engagements en matière d'intendance de l'eau ont été communiqués aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernés de WW; • si les rôles, responsabilités et obligations de rendre des comptes pour la gestion de l'eau destinée aux opérations et pour la planification du bassin versant sont définis. <p>Un retour sur les constats soulevés pendant l'audit interne de 2023 réalisé par EEM (R. Szwec) a été effectué afin de confirmer que les exigences énumérées au niveau AA sont respectées. La vérification externe a permis de valider que tous les constats sont fermés.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel Intendance de l'eau - version finale octobre 2024 • Politique de développement durable (2020)

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Politique de gestion de l'eau (novembre 2022) • Registre des risques environnement (révision septembre 2024) • Organigramme spécifique à l'eau • Matrice RACI • Procédure de gestion des Non-conformités • Suivi de la qualité d'eau de surface et souterraine • Résultats d'analyse mensuels, trimestriels et annuels • Formation d'accueil • Comptes-rendus des comités de suivi • Présentation du budget (E, H&S, training and industrial safety (septembre 2024) • Rapport d'audit interne réalisé par EEM (R. Szwec, VSP) en 2023 • Rapport d'audit externe réalisé par EEM (G. Carle, VSP) en 2024
<p>2. Gestion de l'eau destinée aux opérations</p>	<p>AA</p>	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de de A à AA.</i></p> <p>Les bilans hydriques de WW sont actualisés à intervalles déterminés, tiennent compte des données de surveillance et de diverses conditions climatiques, y compris les variations possibles liées aux changements climatiques, si la phase d'exploitation l'exige.</p> <p>Il existe un processus visant à cerner les occasions d'améliorer le rendement en matière de gestion de l'eau. Ce plan est mis en œuvre comme prévu et son efficacité est surveillée.</p> <p>Il existe des mesures de contrôle des risques liés à l'eau, et leur efficacité est surveillée.</p> <p>Les données de surveillance sont stockées, et les tendances sont analysées à intervalles déterminés aux fins d'amélioration continue ou de prise de décisions.</p> <p>Les nappes d'eau souterraine sont modélisées selon une échelle et un degré de détail adaptés aux risques identifiés.</p> <p>Un audit interne a été effectué en 2023 afin de confirmer si les pratiques de gestion de l'eau destinée aux opérations sont conformes aux exigences du niveau A.</p> <p>Un retour sur les constats soulevés pendant l'audit interne de 2023 réalisé par EEM a été réalisé afin de confirmer que les exigences énumérées au niveau AA sont respectées. La vérification externe a permis de valider que tous les constats sont fermés.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Westwood - 2024 Risk Report - Appendices – corporatif • 2024 Westwood Risk Assessment Workshop - Heat Maps v2 - corporatif

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Registre des risques environnementaux (inclut l'échantillonnage du cyanure dans les parcs avec l'ajout de l'azote ammoniacal et la turbidité avant l'arrivée à l'effluent final) • Manuel intendance de l'eau (octobre 2024) • Bilan hydriques (2023 et 2024) • Eaux souterraines : 20 0357 314009 Rapport technique Mine / Terminal • Organigramme spécifique à l'eau • Matrice RACI • Procédure de gestion des Non-conformités • Suivi de la qualité d'eau de surface et souterraine • Résultats d'analyse mensuels, trimestriels et annuels • Rapport de caractérisation des eaux souterraines au site Doyon dans le cadre d'une demande d'attestation d'assainissement (Golder 2016) • Programme de gestion de l'eau (2024) • Procédure gestion des plans d'urgence environnementale • Plan d'urgence pour le fédéral REMMMD • Formation d'accueil • Rapports hebdomadaire usine • Rapports journaliers de l'usine • Rencontre opérationnelle journalière usine au moins 2 fois par semaine • MU-08 PIU (version 2023) • PMU tronc commun à jour 2024 • PPU (version 2024 en cours d'approbation) • Contenu de la formation gestion des résidus, de l'Eau et des urgences Mine WW juillet 2023 (version longue spécifique aux personnes impliquées dans la gestion de l'eau et des résidus) • Water Roadmap spécifique à l'eau: gap risk vulnerability identification (septembre 2024) • Revue annuelle de direction eau et résidus 29 août 2024 • Rapport d'audit interne réalisé par EEM (R. Szwec, VSP) en 2023 • Rapport d'audit externe réalisé par EEM (G. Carle, VSP) en 2024
3. Planification des bassins versants	AAA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de A à AAA.</i></p> <p>WW établit des objectifs concernant le bassin versant, y compris ceux inclus dans les plans d'utilisation des terres, là où de tels plans existent.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>WW fait un suivi des objectifs concernant le bassin versant et communication des progrès aux communautés d'intérêts concernées.</p> <p>WW participe à la surveillance collaborative du bassin versant.</p> <p>Des échanges ont eu lieu pour mieux comprendre la façon dont les communautés d'intérêts concernées par le bassin versant utilisent les ressources hydriques, et des renseignements sur différents facteurs, tels que les pratiques, croyances, coutumes et connaissances traditionnelles locales liées à l'eau, ont été obtenus.</p> <p>WW participe aux forums sur les bassins versants et la façon dont les pratiques de gestion de l'eau destinée aux opérations contribuent aux effets cumulatifs sur le bassin versant est évalué à une fréquence déterminée.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges courriels avec l'OBVT (2023 et 2024) • Plan directeur de l'eau - Partie diagnostic fait par l'OBVT en 2015 • Comptes rendus de comité de suivi 30 septembre 2024 • Cartographie des parties prenantes 2024 • Liste des communautés d'intérêts • Manuel intendance de l'eau (octobre 2024) • Entente de collaboration entre IAMGOLD et la première nation Abtibiwinini en 2021 mais les négociations sont toujours en cours • Rendement de gestion de l'eau disponible sur le site web de Westwood • Rapport d'interprétation de l'étude de suivi des effets sur l'environnement (ESSE) du 7e cycle (juin 2023) fait par AECOM • Rapport de développement durable 2023 • Rapport ESG 2023
4. Rendement et production de rapports liés à l'eau	A	<p>Les mesures mises en place pour la réalisation des cibles ou des objectifs font l'objet d'un suivi périodique et un compte rendu de leur évolution est présenté régulièrement à la haute direction de WW.</p> <p>Les rapports publics relatifs à la gestion de l'eau font état du rendement par rapport aux cibles et aux objectifs établis.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Water Workshop Notes (20 octobre 2024) • Weekly report (septembre 2024 suite à la NC de test de toxicité) • Présentation lamgreen and projects - Westwood Q2 OPS Review - • Rendement de la gestion de l'eau – 2024 • Revue annuelle de direction eau et résidus 29 août 2024 • Rapport de développement durable 2023

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> Rapport ESG 2023
Gestion des résidus miniers (version juin 2022)		
1. Politique de gestion des résidus miniers et énoncé des engagements	AAA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de A à AAA.</i></p> <p>La vérification externe pour le niveau AA comprend une évaluation de l'efficacité de la politique et des engagements sur la gestion des résidus miniers.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (R. Szwec, VSP) Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (P. Lebrun, VSP)
2. Répartition de l'imputabilité et de la responsabilité de la gestion des résidus miniers	AA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de A à AA.</i></p> <p>Une vérification externe a été effectuée et a déterminé que toutes les exigences du niveau A ont été satisfaites.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (R. Szwec, VSP) Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (P. Lebrun, VSP)
3. Système de gestion des résidus miniers et préparation aux situations d'urgence	AA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de A à AA.</i></p> <p>Une vérification externe a été effectuée et a déterminé que toutes les exigences du niveau A ont été satisfaites.</p> <p>Un retour sur les constats soulevés pendant l'audit interne de 2023 réalisé par EEM a été réalisé afin de confirmer que les exigences énumérées au niveau AA sont respectées. L'audit externe a permis de valider que tous les constats sont fermés.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (R. Szwec auditeur) Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (P. Lebrun, VSP)
4. Manuel d'OES	AA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de A à AA.</i></p> <p>Un audit externe a été effectué et a déterminé qu'un manuel d'OES conforme à la version 2.1 du Guide OES a été élaboré et qu'il est mis en œuvre pour la gestion des résidus miniers.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (R. Szwec, VSP)

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (P. Lebrun, VSP)
5. Revue annuelle de la gestion des résidus miniers	AA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de A à AA.</i></p> <p>Un audit externe a été effectué et a déterminé que toutes les exigences du niveau A ont été satisfaites.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (R. Szwec, VSP) Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (P. Lebrun, VSP)

Déclaration de vérification

Déclaration de vérification	
La vérification externe a été effectuée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD et, par conséquent, comprenait principalement des entrevues, des analyses de données et toute information pertinente (sur la base d'échantillons) pour évaluer la conformité de l'entreprise par rapport aux indicateurs de rendement de l'initiative VDMD.	<input checked="" type="checkbox"/> La vérification externe a été menée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD.
Les cotes indiquées dans le présent rapport sont vérifiées en fonction des éléments probants examinés lors de la vérification externe de cet établissement.	<input checked="" type="checkbox"/> Les cotes de ce rapport sont jugées exactes sur la base de cette vérification.
Limites	Aucune limite à cette vérification d'auto-évaluation.
Autres commentaires	La portée de la vérification incluait les installations minières de Westwood d'IAMGOLD.
Une déclaration d'assurance supplémentaire a-t-elle été fournie par le vérificateur ?	Non
Nom du vérificateur principal Noms des vérificateurs supplémentaires	Meriem Raach, MSc, VSP, EP(CEA) Evelyne Desaulniers, eng., M.Sc. A., PMP, VSP, EP(CEA) (Entrevues avec les communautés d'intérêts) Ross Szwec, DGE, VEA®, SE(VPSGE), EESA®, FSV (Entrevue concernant la planification de la gestion de crises et des communications au niveau corporatif)
Date de la déclaration de vérification	17 décembre 2024

Déclaration de vérification

Signature du vérificateur principal



Meriem Raach

Signature des vérificateurs supplémentaire



Evelyne Desaulniers



Ross Szvec